



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Travaux dans le centre-ville - Période 2006 – 2010

Le centre-ville de Neuchâtel et la zone piétonne en particulier seront l'objet de toutes les attentions des services communaux ces prochaines années.

Assurer la performance des infrastructures de distribution d'énergie, rénover les surfaces de la zone piétonne et adapter l'éclairage public ainsi que le mobilier urbain seront les objectifs visés par les travaux de ces quatre prochaines années. Ces travaux s'inscrivent non seulement dans les missions des autorités communales mais encore dans le but de conserver et développer l'attractivité de la ville en général et de la zone piétonne en particulier.

Les câbles moyenne tension composent la colonne vertébrale de la distribution électrique. Ils sont l'équivalent des axes principaux composant notre réseau routier. La fiabilité des réseaux s'est dégradée par le vieillissement des composants et par les contraintes physiques auxquelles ils sont soumis. Il est donc nécessaire de les remplacer afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement. Dans la même foulée, les introductions électricité, eau et gaz seront remplacées si leur âge ou leur état le nécessite. Une fois ces travaux réalisés, les surfaces concernées seront totalement rénovées. Finalement, l'éclairage public et quelques éléments du mobilier et des équipements urbains seront rajeunis et complétés.

Par ailleurs, les Services industriels proposent aux propriétaires de saisir l'occasion de se relier au gaz naturel qui présente de nombreux avantages.

Les travaux concernent l'ensemble du centre-ville, et seront effectués par étape, dès l'année 2006 jusqu'à l'année 2010. Ils se dérouleront du mois de mars au mois de novembre, les risques de gel ne permettant pas de les exécuter en hiver. La première étape, en 2006, concernera les rues de la Treille, de St-Maurice, de St-Honoré, du Bassin, et la ruelle Dublé. Afin d'assurer la sécurité du public et de garantir la qualité des prestations aux habitants et aux commerçants, toutes les mesures nécessaires et raisonnables seront prises.

Une séance publique d'information se déroulera le **7 février 2006, à 19h00** au Muséum d'histoire naturelle, rue des Terreaux 14, à Neuchâtel. L'occasion sera ainsi donnée de se renseigner directement auprès des collaborateurs de la Ville, responsables des travaux, des aménagements et des mesures prises durant la période en question.

Durant toute cette période, il sera possible de contacter la direction des travaux et de se renseigner de trois façons différentes :

1. Par le site Internet www.zonepietonne.ch (dès le 7.2.2006 à 12h00) et l'adresse e-mail zonepietonne.neuchatel@ne.ch;
2. Par téléphone au ☎ 032 717 75 28 et sur répondeur en dehors des heures de visite mentionnées ci-dessous;
3. Par une visite à l'accueil de la clientèle des Services industriels, faubourg de l'Hôpital 4 à Neuchâtel durant les horaires suivants :
 - mardi de 13h30 à 15h30
 - mercredi de 10h00 à 12h00
 - jeudi de 16h00 à 18h00

A l'attention des médias :

Une conférence de presse est organisée le :

Mardi 7 février 2006 à 11h00
Muséum d'histoire naturelle
Rue des Terreaux 14
2000 Neuchâtel

Neuchâtel, le 3 février 2006

Toutes informations supplémentaires peuvent être obtenues :

M. Pascal O Thiébaud, directeur commercial et financier des Services industriels,
email : pascal.thiebaud@ne.ch - ☎ 032 717 83 00